

Comment conduire une séance d'écriture ?

L'enseignement de l'écriture repose sur une pédagogie fondée sur une **préparation structurée** et une organisation réfléchie pour élaborer une construction efficace de ce savoir-faire. La leçon d'écriture ne peut être une activité autonome. La **présence de l'enseignant-e** est nécessaire tout au long de chaque séance tant que l'écriture n'est pas suffisamment maîtrisée. Seule la phase de renforcement peut être autonome.

La séance d'écriture demande un effort qui focalise toute l'attention de l'élève. Pour cette raison, on privilégiera des séances courtes (30 minutes, au moins jusqu'en décembre) mais quotidiennes.

Le schéma type d'une séance d'écriture peut se décliner comme suit :

- L'enseignant-e présente la lettre, le son ou le mot à écrire et écrit devant les élèves.
- Les élèves sont invités à reproduire le tracé sur un support imaginaire dans un premier temps, puis sur leur table dans un second temps.
- Sur l'ardoise, ensuite, pour s'exercer et apprendre le bon geste graphique.
- Mise en condition des élèves pour les centrer sur la tâche d'écriture.
- Écriture des mots ou des phrases. Adaptation des supports et des tâches en fonction des niveaux de compétence des élèves.

Le travail en **différenciation** prend ici tout son sens. À partir des tracés réalisés par les élèves, l'enseignant-e peut repérer les difficultés et les réussites de chacun. Les élèves pourront alors être répartis en groupes pour apporter les aides nécessaires à l'apprentissage du bon geste graphique.

Consulter la vidéo : « [Une séance d'écriture au cours préparatoire : écrire le z](#) ».